

Par exemple, pourquoi n'inclure que les prises de possession dans le bill C-201? Pourquoi ne pas adopter une politique d'extension, d'amplification des restrictions générales ou des secteurs-clé, questions chères à l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield)? Pourquoi le processus d'examen ou de tamisage et autres questions semblables?

[Traduction]

Je trouve difficile de répondre à la première question qu'on a posée. D'aucuns ont demandé: pourquoi ne pas exclure tous les investissements étrangers? A mon avis, aucun pays moderne ne peut se permettre de se priver de ces avantages que procurent les investissements étrangers en matière d'arrivée de capitaux, en matière de technologie, et en matière de marchés et d'emplois. Il n'est de pays, de nos jours, qui puisse se cloîtrer du point de vue économique. A notre époque, les marchés, la technologie et les capitaux se déplacent très rapidement dans le monde avec les investissements étrangers. A mon avis, il ne serait pas particulièrement intelligent de nous priver de ces apports. Le pays le plus riche et le plus avancé du monde du point de vue technologique, les États-Unis, acceptent de plus en plus d'investissements étrangers. En regardant les chiffres, il y a un instant, j'ai constaté qu'en 1970, les investissements étrangers aux États-Unis avaient augmenté de 11.8 p. 100 par rapport à 1969, alors qu'au Canada ils n'avaient augmenté que de 8 p. 100. Autrement dit, le pays le plus important et le plus puissant du monde en matière de richesses accepte lui aussi une grande quantité d'investissements étrangers, en raison de la technologie et des grands avantages que procurent ces derniers. La question, selon moi, n'est donc pas de savoir si nous devrions ou si nous ne devrions pas. La question, c'est de savoir comment: quels sont les moyens et les méthodes acceptables?

La deuxième question qu'on a posée ces derniers jours, et qui préoccupe bien des gens, je l'admets, est la suivante: pourquoi n'inclure dans le bill C-201 que les prises de contrôle; pourquoi ne pas y inclure les autres formes d'investissements étrangers directs, comme les nouveaux investissements, les réinvestissements et les bénéfiques, par exemple. Il y a trois ou quatre bonnes raisons à cela. J'estime qu'elles sont valables. La première, c'est que de toutes les diverses formes d'investissements étrangers directs, ce sont surtout les mainmises qui ont le plus inquiété les Canadiens, et à juste titre, car elles n'ajoutent pas forcément beaucoup—il y a des exceptions, bien sûr—à la capacité de production du Canada. Un autre argument porte sur les répercussions économiques des investissements étrangers. Quelles auraient été les conséquences économiques si l'on avait inclus dans le bill C-201 plus qu'on ne l'a fait?

L'extension de cet examen aux autres formes d'investissements étrangers directs pourrait ralentir la création de nouvelles industries, d'une part en diminuant la confiance que l'on a dans les affaires tant dans notre pays qu'à l'étranger, d'autre part en raison des démembrements qu'une intervention aussi importante pourrait engendrer, ce qui entraînerait une diminution dans la création d'emplois. Pour ce qui est de la question de la confiance, je m'aperçois que l'opposition est divisée, comme de coutume.

**Une voix:** C'est également le cas du gouvernement, parfois.

**L'hon. M. Pepin:** Je voulais dire comme c'est la coutume entre les partis. Cela est peut-être également vrai au sein

[L'hon. M. Pepin.]

des partis. Nous pourrions nous en rendre compte dans le courant de l'après-midi. Selon certains députés le gouvernement agit de façon à favoriser l'incertitude économique, même si les mesures qu'il prend sont dans l'intérêt de la justice, de l'unité nationale ou de l'indépendance de notre pays, qui sont des sujets de plus grande importance. Il y a un fait qui me surprend, dans ce cas particulier de notre étude des investissements étrangers, c'est que certaines personnes, telles que le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees)—et je regrette qu'il soit absent car je préfère m'adresser à lui quand il est présent—semblent adopter une attitude différente que de coutume dans leurs discours.

Dans ce cas-ci, l'honorable représentant de Prince Edward-Hastings semble vouloir dire que le gouvernement n'a pas adopté une attitude assez dynamique ni assez agressive. Il a l'air de regretter que nous n'ayons pas été plus loin. C'est tout au moins ce que je l'ai entendu dire à Radio-Canada, le 2 mai au soir. J'ai fait tout mon possible pour me procurer une copie de ses propos, car j'aime être juste à ce sujet. Ce soir-là, mon honorable ami évoluait dans les hautes sphères. Il aurait aussi bien pu se trouver dans le Concorde ou dans un engin spatial. Il a déclaré, de la voix calme et sans entrain qui le caractérise, que le gouvernement n'avait pas été très énergique ce jour-là. Je lui serais reconnaissant de me faire remettre une copie de ce qu'il a déclaré en cette occasion.

• (1510)

D'autres députés se fichent ouvertement du monde des affaires. Ils adorent l'indisposer. Ils croient que l'incertitude de ce milieu est montée de toute pièce pour influencer le gouvernement et que des politiciens s'en servent pour justifier leur lâcheté. Voilà le mot que le député de York-Sud (M. Lewis), m'a servi dernièrement. Tel est le réconfort des oppositionnels. Je ne me plains pas, je ne fais que noter cela en passant. Chaque fois que l'opposition a été accusée d'irresponsabilité, je l'ai entendue nous répondre, habituellement sous la direction du député de Peace River (M. Baldwin), qu'il nous incombait de gouverner et que l'opposition n'allait pas s'en charger à notre place. Très bien!

Dans ce cas-ci, en ce qui concerne le bill C-201, nous gouvernons dans l'intérêt de tous les Canadiens, ouvriers, cadres, propriétaires, cols blancs, cols bleus, cols durs, cols mous, pantalons rayés, pantalons bleus, hot pants et tutti quanti. Nous avons tenu compte de l'opinion publique. Je dois dire que les sondages—qui seront probablement cités ici—indiquent bien clairement et sans l'ombre d'un doute que les Canadiens tiennent à ce que notre pays contrôle davantage son économie. Mais en même temps les Canadiens—et je ne les en blâme pas—veulent un meilleur niveau de vie, une plus grande sécurité, une plus grande expansion industrielle, des emplois plus nombreux et mieux rémunérés, des pensions plus élevées, etc., et s'ils réclament un gouvernement souple ils veulent aussi un gouvernement responsable et c'est ce que nous leur offrons dans ce bill.

Le gouvernement devait déterminer le degré d'intervention qui serait pratique et réalisable. Pour ces raisons, il a limité le mécanisme d'examen à la partie des investissements étrangers qui, de toute évidence, rallie l'approbation générale. Nous avons considéré dans l'élaboration de notre politique les opinions des provinces, les théories de certains dirigeants provinciaux et la façon de procéder de certains autres. Je dois avouer qu'il n'est pas facile d'interpréter tout cela. Dans certains cas—et je ne veux pas